

Présidence : Yann Terrade

Membres présents : Jean-Paul Chamoulaud, Richard Corbiat, Philippe Paulhac, Loanna Brun, Abdelmounaim Elguechchati

Invités : Néant.

Membres absents : Néant

SOMMAIRE

1° *Introduction*

- ✓ **Accueil,**
- ✓ **Formalités,**
- ✓ **Civilités.**

2° *Sujet(s) « Pour décision »*

- ✓ **Année Sabbatique**
- ✓ **Candidat accession division supérieur**
- ✓ **Validation candidature passerelle JAR vers R3**
- ✓ **Sanction administrative**
- ✓ **Validation des réserves techniques**

3° *Sujet(s) « Pour information »*

- ✓ **Evènements à venir**
- ✓ **Dotation Arbitre**

INTRODUCTION

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence.

Formalités : Néant

Civilités : Néant

SUJETS « POUR DECISION »

1° - Demande d'année sabbatique

Mathieu CANON club St YRIEX
DUMONTET Lucas club U.S ABZAC

Décision 01 : Le bureau de la C.D.A valide les demandes

2° - Candidature division supérieur

Accession D2 :

Thierry BOUSIQUE
Maher SFAR

Décision 02 : Le bureau donne un avis favorable à ces demandes

3° - Candidature passerelle JAR vers R3

Tymeo VERON
Abdou ABRAHAM
Remi AGINET

Décision 03 : Le bureau donne un avis favorable à ces demandes

4° - Sanctions administratives

Les licenciés suivants : n°1112453847, n°2544577386, n°1192415035, n°1192416212, n°2545028814, n°9602272156, n°9603172070, n°1102442218, n°1129319743, font l'objet d'une sanction administrative pour non-participation aux stages de rentrée obligatoires, sans avoir fourni de justificatif valable pour au moins l'une des sessions organisées.

En conséquence, les arbitres concernés sont sanctionnés sur les dates suivantes :

- **20 et 21 décembre 2025**
- **17 et 18 janvier 2026**
- **21 et 22 février 2026**
- **04 et 05 avril 2026**
- **16 mai 2026**

La décision est prise sous réserve de la procédure du contradictoire, les arbitres concernés conservant la possibilité de présenter ses observations avant sa mise en application définitive.

Décision 04 : Le bureau valide ces sanctions administratives

5° - Validation des réserves techniques

La C.D.A a procédé à l'examen des deux réserves techniques déposées lors des rencontres concernées.

Après analyse des éléments transmis et des rapports officiels, le bureau valide les deux réserves techniques et acte les décisions rendues dans chaque dossier.

Décision 05 : Le bureau valide ces deux réserves techniques

SUJETS « POUR INFORMATION »

1° Événements à venir

Afin d'assurer la continuité des actions de formation et de suivi des officiels, plusieurs échéances importantes sont programmées dans les semaines à venir :

- Dernier stage de formation D1 et AAD1 : vendredi 12 décembre 2025
- Réunion des observateurs : samedi 13 décembre 2025
- Réunion de la C.D.A : jeudi 18 décembre 2025
- Examen théorique mi-saison : vendredi 09 janvier 2026
- Dernière session de ratrappage du test physique : dimanche 11 janvier 2026

2° Projet de commande de survêtement

La commande de survêtements a été transmise. Le bureau indique être en attente de la livraison des équipements.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 19/11/2024

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Année Sabbatique	Validé	Y. Terrade
2	Candidat accession division supérieur	Validé	Y. Terrade

3	Validation candidature passerelle JAR vers R3	Validé	Y. Terrade
4	Sanctions administratives	Validé	Y. Terrade
5	Validation des réserves techniques	Validé	Y. Terrade

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L'animateur,
Yann TERRADE



La secrétaire
Loanna BRUN

